

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

BURKINA FASO  
Unité – Progrès – Justice

OK

**PROJET DE DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DES  
ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**A L'OCCASION DE CEREMONIE DE CLOTURE DE LA  
CONFERENCE REGIONALE DE CONCERTATION SUR LA  
CREATION DE CENTRES NODAUX D'EXCELLENCE EN  
CONSERVATION DES RESSOURCES PHYLOGENETIQUES  
EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE**

*OUAGADOUGOU LE 15 SEPTEMBRE 2006*

- Le Président du Conseil d'Administration du CORAF ;
- *Mesdames et Messieurs les représentants des organismes africains en biométrie et génétique* ;
- **Monsieur le Délégué Général du CNRST ;**
- **Monsieur le Directeur Adjoint de l'IPGRI ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif du CORAF ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services ;**
- **Mesdames et Messieurs les chercheurs ;**

Durant 4 jours, vous avez travaillé sans relâche pour aider Les 22 pays membres du CORAF renforcer la lutte qu'ils mènent pour assurer leur sécurité alimentaire à travers la mise en place de Centres nodaux d'excellence pour la conservation des ressources phytogénétiques.

Vos échanges fructueux vous ont permis de cerner les contours de tels Centres et de définir les conditions de leur création notamment les critères de sélection des pays pouvant les abriter.

Ces critères retenus pourraient être jugés très sévères par certains pays, mais nous devons comprendre que l'excellence ne peut s'obtenir qu'à ce prix.

### **Mesdames et Messieurs ,**

Vos travaux ont permis aussi de cibler des cultures prioritaires sur lesquelles seront axées les activités des Centres nodaux afin de faciliter le démarrage de leur activités et de rendre celles-ci visibles.

Cette démarche n'est pas un appel à abandonner les autres cultures. Il appartiendra aux Systèmes Nationaux de recherches de poursuivre leurs efforts de conservations des cultures non ciblées en attendant que les capacités de gestion des Centres nodaux en matière de Ressources phylogénétiques leur permettent de prendre en compte les préoccupations spécifiques de chaque pays.

*Vous avez également assigné des missions aux CNE*  
Parmi les ~~missions assignées aux CNE~~ <sup>celles-ci</sup> vous avez prévu, à juste titre, la recherche dans les domaines très pointus de conservation des Ressources phylogénétiques et la formation spécialisée des chercheurs et techniciens. Ceci devrait permettre aux systèmes nationaux de renforcer leurs capacités. *pour*  
*peut qu'ils sachent exploiter les CNE.*

**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis également de constater que vos réflexions ont pris en compte les aspects juridiques.

Vous avez en effet passé en revue le Traité International sur les Ressources Phytogénétiques, lequel traité peut être considéré comme un dénominateur commun à toute activité de gestion de ces RPG par tous les pays. Dans ce cadre Les mécanismes de transfert du matériel ont été à juste titre rappelés pour rassurer chaque pays qu'il reste bénéficiaire des acquis mis en commun et conservés dans les CNE, les Centre Internationaux et les Institutions de Recherches Avancée du Nord.

A la lumière de ces de ce traité vous avez discuté des bases juridiques des CNE de façon à les situer dans le cadre international afin qu'ils puissent entretenir des partenariats féconds avec les Centres internationaux de recherches agricoles et les Institutions de recherches avancées des pays du Nord en soulignant clairement l'aspect complémentaire que devront avoir les activités des toutes ces institutions dans le domaine de la conservation des Ressources Phytogénétiques.

**Mesdames, Messieurs les experts,**

Vous avez échangé des informations scientifiques importantes sur la gestion des RPG à travers les expériences des centres internationaux et des Institutions de recherche Avancée du Nord.

Ceci vous a permis de faire des propositions quant aux conditions optimales de fonctionnement de nos futurs CNEs afin qu'ils puissent donner satisfaction à nos différents systèmes agricoles.

Ces propositions et plus généralement les conclusions pertinentes de vos travaux devront être portées à la connaissance de l'ensemble de nos pays. Chacun d'entre vous devra à son niveau jouer le rôle de courroie de transmission.

Le CORAF, en tant que point d'encrage institutionnel des CNE, devra pour sa part impliquer nos organisations régionales que sont la CEDEAO, le CEMAC, pour avoir leur adhésion et leur implication complètes en vue d'assurer la pérennisation des CNE.

**Mesdames, Messieurs, Honorables invités,**

Je m'en voudrais de terminer mon propos, sans renouveler mes sincères remerciements aux initiateurs de cette rencontre fructueuse. J'adresse une particulière est adressée au CORAF, au Global Crop Diversity Trust, à l'IPGRI et au Genetic Resource Policy Initiative.

Tout en vous souhaitant bon retour dans vos pays respectifs, je déclare close au nom de Monsieur le Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, la Conférence régionale de concertation sur la création de Centres Nodaux d'Excellence en conservation des Ressources Phytogénétiques en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Je vous remercie.